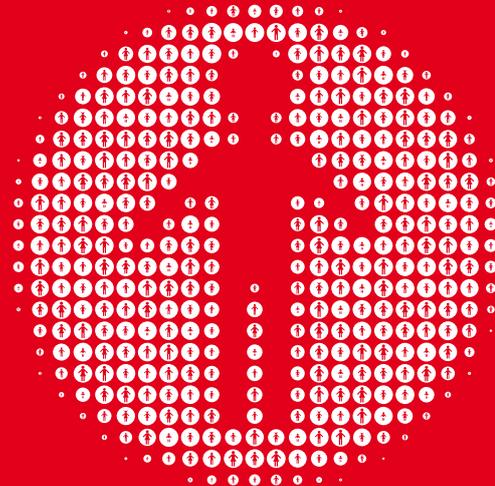


# VACCINATION

## ... LE POINT

# SUR LA ROUGEOLE

DOCUMENT DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ. ÉTAT DES CONNAISSANCES (MARS 2011)



## VACCIN TRIVALENT CONTRE LA ROUGEOLE, LES OREILLONS ET LA RUBÉOLE ET CALENDRIER VACCINAL EN 2011 <sup>[1]</sup>

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	
ÂGE DE LA VACCINATION	VACCIN
À 12 mois	1 <sup>re</sup> dose du vaccin trivalent
Entre 13 et 24 mois	2 <sup>e</sup> dose du vaccin trivalent <i>(Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les deux doses).</i>
Enfants, adolescents et adultes, nés depuis 1980 <i>(Rattrapage)</i>	Ces personnes devraient avoir reçu deux doses de vaccin trivalent. Si elles ne les ont pas reçues, faire un rattrapage : - 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> doses de vaccin trivalent pour les personnes n'ayant reçu aucune dose ; - 2 <sup>e</sup> dose de vaccin trivalent pour celles ayant reçu une 1 <sup>re</sup> dose. <i>(Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les 2 doses).</i>
VACCINATION DES GROUPES À RISQUE	
GRUPE À RISQUE	VACCIN
Nourrissons de moins de 12 mois entrant en collectivité	1 <sup>re</sup> dose de vaccin trivalent dès 9 mois. Dans ce cas, la 2 <sup>e</sup> dose de vaccin trivalent doit être administrée entre 12 et 15 mois et suffit.
Nourrissons de moins de 12 mois se rendant dans une zone de forte endémicité <sup>[2]</sup>	- Entre 6 et 8 mois, une dose de vaccin monovalent rougeole (dans ce cas, l'enfant recevra par la suite deux doses de vaccin trivalent selon les recommandations générales du calendrier vaccinal). - À partir de l'âge de 9 mois, une 1 <sup>re</sup> dose de vaccin trivalent (la 2 <sup>e</sup> dose étant administrée entre 12 et 15 mois).
Voyageurs se rendant dans une zone de forte endémicité <sup>[2]</sup>	- <b>Nés depuis 1980</b> : mise à jour du calendrier vaccinal selon les recommandations générales (cf. plus haut). - <b>Nés entre 1965 et 1979, non vaccinés et sans antécédent de rougeole</b> : une dose de vaccin trivalent est recommandée.
Personnels de la petite enfance et professionnels de santé, en formation, à l'embauche ou en poste. Les personnels des services accueillant des sujets à risque de rougeole grave doivent être vaccinés en priorité.	- <b>Nés depuis 1980</b> : mise à jour du calendrier vaccinal selon les recommandations générales (cf. plus haut). - <b>Nés avant 1980 non vaccinés, sans antécédent de rougeole ou dont l'histoire est douteuse</b> : une dose de vaccin trivalent.

La vaccination anti-rougeoleuse est déconseillée pendant la grossesse, cependant une vaccination réalisée accidentellement chez une femme enceinte ne doit pas conduire à un avis d'interruption médicale de grossesse.

Pour les mises à jour, cf. site Internet du ministère de la Santé [[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)], de l'InVS [[www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)] et de l'Inpes [[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)].

Recommandations particulières autour d'un cas de rougeole : dans le cadre de l'objectif d'élimination de la rougeole, des mesures vaccinales particulières pour les personnes réceptives exposées à un cas sont recommandées. Se reporter à la circulaire du 4 novembre 2009 de la direction générale de la Santé (dossier « Rougeole » du site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)).

[1] Calendrier vaccinal 2011. BEH n° 10-11 du 22 mars 2011.

[2] Recommandations sanitaires pour les voyageurs 2010. BEH n° 21-22 du 1<sup>er</sup> juin 2010.

## ROUGEOLE : ÉPIDÉMIE SUR TOUT LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Une épidémie de rougeole sévit en France depuis trois ans. Plus de 7000 cas (dont 4 décès) ont été notifiés par la déclaration obligatoire (DO) entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2010. La circulation du virus s'est particulièrement intensifiée en 2010 et continue début 2011.

D'après les données épidémiologiques issues de la déclaration obligatoire, plus de 5000 cas ont été déclarés en 2010, après 1544 en 2009, 604 en 2008 et seulement 40 et 44 cas en 2006 et 2007. Tous les cas ne sont pas déclarés et plusieurs éléments indiquent qu'au moins le double de cas a pu survenir depuis 2008. L'ensemble des régions métropolitaines est touché par cette épidémie.

**En 2010, la moitié des cas a plus de 14 ans.** On observe le déplacement de l'âge de la maladie vers **les enfants de moins de 1 an, les adolescents et les jeunes adultes**, âges où les complications de la maladie (pneumopathies, encéphalites) sont les plus fréquentes. Près de 1500 cas de rougeole déclarés (30 %) ont été hospitalisés (40 % des enfants de moins de 1 an, 50 % des plus de 20 ans).

## UNE COUVERTURE VACCINALE INSUFFISANTE EN FRANCE

La diffusion du virus est la conséquence d'un niveau insuffisant et hétérogène de la couverture vaccinale, l'accumulation progressive de personnes non immunisées conduisant à des poches de sujets réceptifs au virus. Une amélioration de la couverture vaccinale contre la rougeole a été observée ces dernières années : 90 % pour la 1<sup>re</sup> dose à l'âge de 24 mois<sup>[3]</sup> en 2007. Cependant, elle reste insuffisante pour interrompre la circulation du virus puisqu'il faut atteindre une couverture vaccinale, à l'âge de 24 mois, de 95 % pour la 1<sup>re</sup> dose et de 80 % pour la 2<sup>e</sup> dose ; la couverture vaccinale pour cette 2<sup>e</sup> dose à l'âge de 6 ans doit être d'au moins 90 %.

[3] Drees. L'état de santé de la population en France. Rapport 2009-2010 - Indicateurs associés à la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 - Objectif 42 : p. 208-211.

[4] Circulaire DGS/R11/2009/334 du 4 novembre 2009.

## VACCIN : NE PAS OUBLIER LA 2<sup>E</sup> DOSE NI LE RATTRAPAGE

La 2<sup>e</sup> dose entre 13 et 24 mois et le rattrapage vaccinal des personnes réceptives (adolescents et jeunes adultes) sont indispensables : voir tableau « Recommandations générales » au recto.

Le calendrier vaccinal a été modifié depuis 2005 et adapté aux données séro-épidémiologiques, dans l'objectif d'élimination de la rougeole.

*Rappel* : le vaccin est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie jusqu'à l'âge de 17 ans inclus et à 65 % au-delà.

L'épidémie actuelle en France doit conduire à renforcer la vaccination contre la rougeole des jeunes enfants (dès 9 mois s'ils sont gardés en collectivité) ainsi que le rattrapage vaccinal des enfants, adolescents et jeunes adultes nés depuis 1980, selon les recommandations du calendrier vaccinal.

## DES MESURES PRÉVENTIVES VACCINALES POUR LES PERSONNES EXPOSÉES À UN CAS DE ROUGEOLE<sup>[4]</sup>

La vaccination ou le rattrapage vaccinal, s'ils sont réalisés dans les **soixante-douze heures** qui suivent le contact avec un cas de rougeole, évitent la survenue de la maladie dans plus de 90 % des cas. La vaccination reste néanmoins préconisée même si ce délai est dépassé. Lorsque la situation requiert deux doses, l'intervalle entre les doses sera d'un mois au moins.

Les mesures vaccinales particulières pour les personnes réceptives exposées à un cas sont recommandées. Elles sont décrites dans la circulaire de la direction générale de la Santé (dossier « Rougeole » du site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)).